

MACHINE de travail lourde (vhc.spécial) *)	Marque FRISCH	F 1800 B	Fiche d'homologation n° CH 5263 03
--	------------------	----------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "F 1800 B" de chaque côté sur capot moteur, à l'arrière sur véhicule  
et sur plaquette du constructeur, à droite, latéralement dans  
la cabine du conducteur sur le siège

Numéro du châssis frappé à l'avant, à droite sur châssis à côté de l'attelage  
Signe d'identification du moteur frappé à l'arrière, à droite en haut à côté du refroidisseur d'huile  
Constructeur Gebr. FRISCH KG., Augsburg (D) Importateur BRUN & Cie AG., Nebikon / LU

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>toutes roues**</u> )	MOTEUR Genre <u>V-8 90°</u> Temps <u>4</u>
Direction <u>hydr. à pivot</u> Assistance <u>-</u>	Marque <u>DEUTZ</u> Carbur. <u>D</u>
Frein de service <u>hydr. 2-circ. av. commande par air compr. 1-circuit,</u>	Type <u>F 8 L 413</u>
Frein auxiliaire <u>méc. disque, levier av. Ralentisseur -</u>	Position <u>arrière</u> Nombre cyl. <u>8</u>
Frein stationn <sup>t</sup> . <u>secteur, tringle s. arbre cardan resp. s. roues AV</u>	Alésage <u>120</u> Course <u>125</u>
Transmission <u>conv. de couple av. boîte plan. Nombre vit. 4</u>	Cylindr. <u>11310</u> cm <sup>3</sup> CV-impot <u>57,60</u>
Blocage differ. <u>AV + AR</u> Crochet rem. <u>-</u> Vitesse max. <u>38***</u> km/h	CV-puiss. <u>205 (DIN)</u> à <u>2500</u> t/m
	Refroidissement <u>air</u>

CARROSSERIE Forme <u>pelle chargeuse avec</u> Nombre portes <u>2</u> <u>cabine pour le conducteur</u>	Bruit <u>85 +</u> dB (A) à <u>2450</u> t/m
Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>1</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>	Amortissement bruit <u>2 pots 820xØ 185</u>

DIMENSIONS	Vole	AV <u>1975</u>	AR <u>1975</u>	POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL	*)
	Diam. braquage	G <u>10,1</u>	DR <u>10,5</u>		A vide	<u>8860</u>	<u>8540</u>	<u>17400</u>	
Empattement	<u>3050</u>			Charge utile					*)
	Dimensions ext.	Dimensions int.		Total	<u>8860</u>	<u>8540</u>	<u>17400</u>		
Longueur	<u>7680</u>			Garantie fabr.	<u>10000</u>	<u>10000</u>	<u>20000</u>		
Largeur	<u>2660</u> *)			Dimens. pneus	<u>23,5 - 25 16 PR</u>				
Hauteur	<u>3350</u>			Charge p. essieu	<u>12400 (2,5)</u>	<u>12400 (2,5)</u>			
Porte à faux	AV <u>2800</u>			de l'ensemble					
	AR <u>1830</u>			Poids maxi remorquable		<u>-</u>		kg	
	Int. <u>-</u>								

Distance depuis le volant vers l'avant: 4300mm \*

## EQUIPEMENT §)

Equipelement électrique 24 V

Feux de route 2/BOSCH K 21019

Feux de croisement 2/id. Feux de position 2/dans phares

Feux de gabarit AV=2/HELLA K 11743/44/AR=2/ULO K 11520

Avertisseur 1/électrique Niv. sonore 87 dB(A)

Essuie-glace 1/électrique Lave-glace oui

Feux arrières 2/R (E) Catadioptrés 2/I (E)

Feux stop 2/S-1 (E) Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 3/sép., au centre Plaque ~~XXXXXXXX~~/oblongue

Rétroviseur 1/intér. + 2/extér. Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 6/schéma IV

AV2/SAW CH1110901atér. 2/4 (E) orAR 2/2a (E) orange

Avert. clign. oui Lampes de travail 2/sép. à l'AR

2 cales d'arrêt 360 x 170 x 220 mm

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Machine de travail (vhc.spécial)

Marque &amp; type FRISCH F 1800 B

Homologation n° CH 5263 03

Forme de la carr. pelle chargeuse avec  
cabine du conducteur

Places ass. : Total 1 + 1 (1 + 1 avant)

Poids à vide 17400 Carburant D

Charge utile - cv 57,6

Poids total 17400 Cylindrée 11310

Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = 41553

- \* } Véhicule spécial: distance volant/AV= 4300mm, poids= 17400 kg, largeur= 2660mm  
 \*\* } Entraînement : les roues arrière sont déclenchables  
 \*\*\* } Vitesse max. : 38 km/h à 2100 t/min au moteur, limitée dans la 4e vitesse par commande électro-pneumatique sur le levier de c.v., agissant sur butée pneumatique des gaz. Plombage: tôle de carénage et support des commandes à la colonne de direction.

§) Feux de route, de croisement et de position: hauteur admise pour raisons techniques  
Feux de gabarit amovibles.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité par 2 miroirs d'angles
- protection marquée jaune/noir par-dessus les dents de la pelle
- feux de gabarit exigés à l'AV et à l'AR; 2 cales d'arrêt exigées (direction à pivot)
- disque 40 km/h exigé
- ne peut exécuter des travaux sur la voie publique qu'exceptionnellement, avec l'autorisation de l'autorité cantonale.

+) Le compartiment du moteur est capitonné de caoutchouc-mousse.

Olten, 4.5.71/ Schoetz, 1.5.72 / Nebikon, 18.5.72